



Table sectorielle de la santé **La FSQ-CSQ obtient une entente de principe**

Montréal, le 11 décembre 2015- La Fédération de la santé du Québec (FSQ-CSQ), qui représente 7 000 infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes, est parvenue aujourd'hui à une entente de principe à la table sectorielle de négociation.

La présidente de la FSQ-CSQ, Claire Montour, a mentionné qu'elle est particulièrement fière de sa fédération « qui a travaillé jusqu'à la dernière minute pour obtenir le règlement le plus satisfaisant possible pour l'ensemble des membres ».

« Nous avons pris le temps nécessaire pour bien défendre les intérêts de nos membres conformément aux priorités qu'elles avaient identifiées au début de la négociation. De plus, il y avait des enjeux importants sur lesquels il n'était pas question de reculer et pour lesquels nous avons obtenu satisfaction », explique Claire Montour.

Des gains pour tous les membres

Elle rappelle qu'au début de la négociation, la partie patronale avait déposé plus d'une cinquantaine de demandes de récupération affectant directement les conditions de travail des membres.

« Nous n'avons cédé sur aucune de ces demandes, ce qui fait que les représentants patronaux ont dû les retirer. De plus, nous sommes fières d'avoir fait des gains qui vont apporter des améliorations concrètes aux conditions de travail de tous nos membres, infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes », précise Claire Montour.

Mission accomplie !

La présidente de la FSQ-CSQ, affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), ajoute qu'à la lumière de cette entente de principe, sa fédération peut dire Mission accomplie !

« Si nous sommes parvenus à un tel règlement dans un contexte difficile d'austérité budgétaire, c'est grâce avant tout à la solidarité et à la mobilisation indéfectibles manifestées par nos membres tout au long de ces négociations. Et ce n'est pas terminé puisqu'il reste encore à compléter la négociation des clauses salariales et de retraite à la table intersectorielle, où la CSQ est présente », de dire Claire Montour.

Assemblées des membres à venir

La FSQ-CSQ soumettra l'entente de principe à ses membres à partir du moment où il y aura un règlement à la table intersectorielle de négociation sur les sujets monétaires.